

Anne-Laurence PETEL

Députée des Bouches-du-Rhône

Monsieur Jean Paul LIGIER

Chemin de Passe Temps
13114 Puyloubier

Aix-en-Provence, le 21 février 2020

Ref. 202002-004 ALP / SW / TL

Objet : soutien au projet de la présentation d'un film dans les écoles

Monsieur,

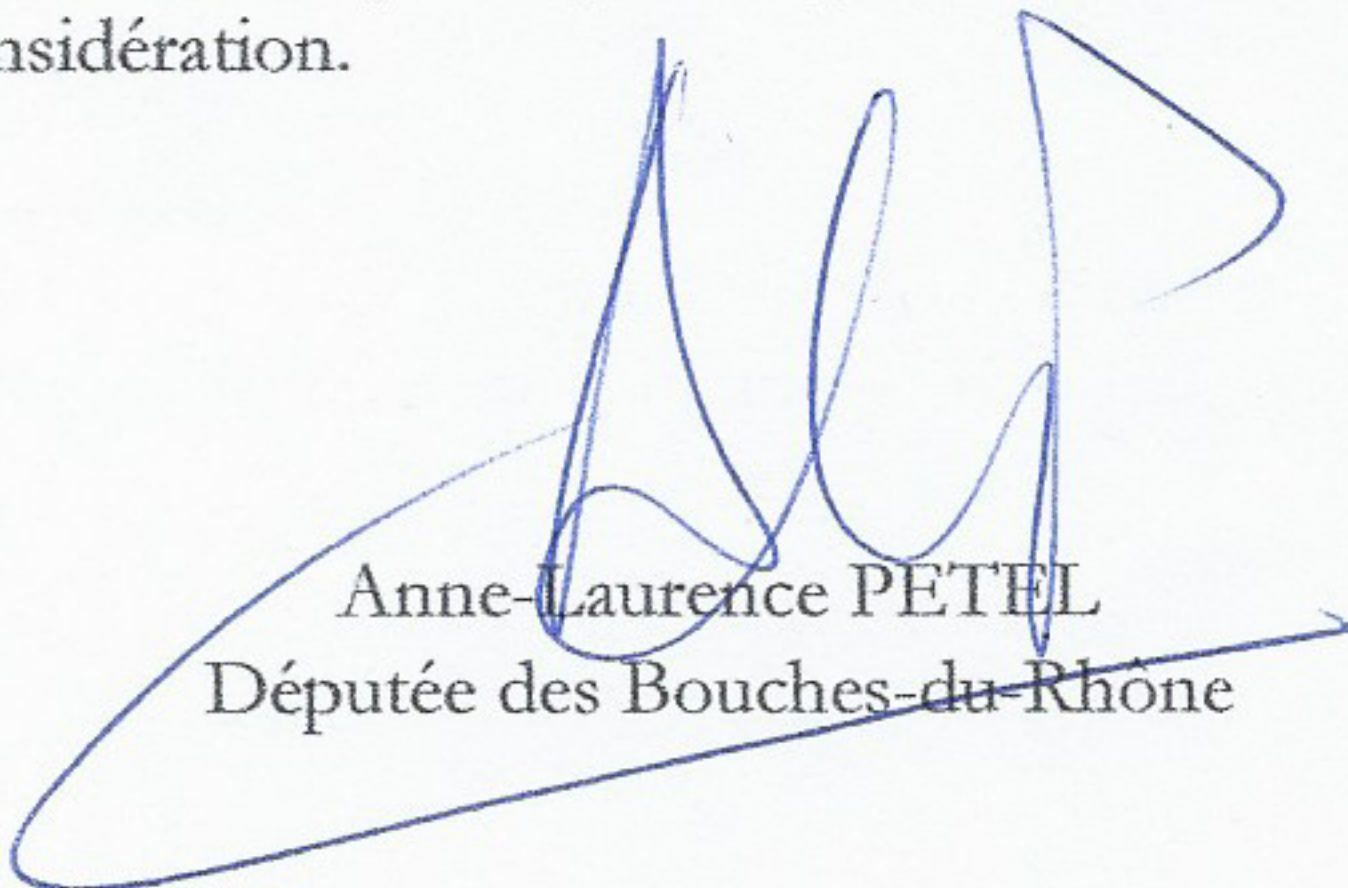
Par courrier en date de 21 janvier vous m'avez sollicitée pour soutenir votre projet de projection du documentaire « Ami entends-tu... ». Par la présente, j'ai l'honneur d'accéder positivement à votre sollicitation et de soutenir ainsi votre démarche.

Si l'expérience nous apprend quelque chose, c'est que se souvenir du passé est primordial si l'on veut éviter d'avoir à le revivre. Ces mots sont aussi ceux de Churchill, grand défenseur de la liberté dans l'un des épisodes les plus tragiques de notre Histoire.

Oui, vous avez raison, le devoir de mémoire est d'une importance capitale dans l'éducation de nos enfants, décideurs de demain. Se souvenir du passé c'est à la fois regarder le Camp des Milles dans les yeux, assumer notre histoire, mais c'est aussi s'intéresser à la Résistance, à ces destins si différents qui ont fait vivre et survivre nos valeurs. Des hommes et des femmes qui n'étaient pas destinés à l'héroïsme, et dont le comportement doit aujourd'hui nous éclairer.

Aussi c'est avec responsabilité et plaisir que je souhaite vous soutenir et vous accompagner dans cette démarche. Partager ce film documentaire c'est accompagner la mémoire jusque dans nos écoles. Je considère que la promotion de sa diffusion ne peut être que bénéfique auprès d'un public déjà sensibilisé lors des cours d'histoire à ce sujet.

En vous remerciant de l'initiative et de me convier à participer au projet, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.



Anne-Laurence PETEL
Députée des Bouches-du-Rhône